



Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Direction des transports

Division du développement des transports

801, rue Brennan, 6<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3C 0G4

☎ 514 872-3130 📠 514 872-4494

Le 10 novembre 2016

Madame Linda Carrier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission – Projet RÉM  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
575, rue Jacques-Parizeau  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Réponses aux questions du BAPE à la Ville de Montréal sur le projet de  
réseau électrique métropolitain de transport collectif (DQ36)**

Madame Carrier,

Cette lettre fait suite à la question soumise à la Ville de Montréal le 4 novembre 2016 par la commission du BAPE dans le cadre de l'analyse du projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif (REM).

**QUESTION 1 :**

Il est mentionné dans le document de consultation portant sur la Stratégie centre-ville que la Gare centrale est arrivée à son point de saturation.

Depuis quand cette gare est-elle à saturation ?

Réponse :

Dans son document sur la Stratégie centre-ville, la Ville ne fait que constater cette situation et nous ne possédons pas de données historique sur cet enjeu. Il faut noter que cette gare n'appartient pas à la Ville et que les propriétaires et exploitants seraient probablement plus en mesure d'approfondir ces questions.

**QUESTION 2 :**

Quelles seraient les répercussions de l'ajout de passagers utilisant le réseau électrique métropolitain sur la fonctionnalité de cette gare ?

Réponse :

L'impact de l'ajout de passagers utilisant le REM sur la fonctionnalité de la gare devra faire l'objet d'une analyse détaillée. La Ville de Montréal n'a pas réalisé d'étude à cet égard.

QUESTION 3 :

Quelles modifications devraient être apportées à la Gare centrale pour lui permettre de corriger ce problème de saturation et d'absorber le flux supplémentaire de passagers qui serait généré par le réseau électrique métropolitain ?

Réponse :

Les modifications à apporter à l'aménagement de la Gare centrale et de ses connexions à l'ensemble des réseaux de transports en commun et du réseau de surface devront faire l'objet d'études techniques.

La problématique reliée à l'augmentation de l'achalandage de cette gare demeurera tant que la Gare centrale sera l'unique gare du centre-ville. La Ville demande que les autres gares du centre-ville (Bassin Peel, McGill et Édouard-Montpetit) soient réalisées à l'ouverture du REM afin d'augmenter le nombre de liens avec le métro et de répartir sur plus d'une gare les futurs usagers du REM.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame Carrier, mes salutations les plus cordiales.



David Therrien, ing. PMP  
Chef d'équipe

- c. c. M. Claude Carette, directeur de service, Infrastructures, transports et voirie (SIVT)  
M. Benoît Champagne, directeur des transports, (SIVT)  
M. Luc Gagnon, directeur de service, Mise en valeur du territoire (SMVT)  
Mme Isabelle Morin, chef de division, Développement des transports (SIVT)  
Mme Sophie Mayes, chef d'équipe, arrondissement Ville-Marie, Bureau De Projets Du Centre-Ville  
M. Alain Dufort, directeur général adjoint, Direction générale – Arrondissement de Ville-Marie et Concertation des arrondissements